



La pose de carreaux en ciment : quelques précautions à prendre

Depuis quelque temps, l'utilisation de carreaux en ciment comme revêtement de sol intérieur connaît un regain d'intérêt. Comme ces carreaux sont fabriqués de manière artisanale et présentent souvent un décor, ils nécessitent une mise en œuvre et un traitement particuliers. Il est donc grand temps d'attirer l'attention sur certaines directives spécifiques à ces produits.

*T. Vangheel, ir., chef adjoint du laboratoire 'Matériaux de gros œuvre et de parachèvement', CSTC
J. Van den Bossche, ing. conseiller principal senior, division 'Avis techniques', CSTC*

Travaux préparatoires

Si les carreaux doivent être placés selon un certain motif, il est nécessaire d'établir un **plan de pose** au préalable. Pour que le motif du carrelage soit mis en valeur, il est préférable de travailler à partir du centre de la pièce (axe symétrique) ou des joints de dilatation.

Il faut veiller à ce que le support soit **propre, non gras, suffisamment plan et sec** (taux d'humidité en masse $\leq 4\%$). En effet, un support humide augmente le risque d'efflorescences à la surface des carreaux ainsi que le risque de cintrage des angles de ces derniers.

Pour assurer une bonne adhérence, il importe également de nettoyer et de dépeussier les carreaux avant de les poser.

Pose des carreaux

Alors qu'auparavant, les carreaux en ciment étaient le plus souvent posés dans le mortier ou directement dans la chape fraîche, les fabricants recommandent aujourd'hui de les **coller** sur une chape durcie. A cet égard, il est préférable

de choisir une colle flexible adaptée à la pierre naturelle (colle blanche à base de ciment de classe S1 ou S2, voir [Les Dossiers du CSTC 2012/3.11](#)) pour limiter le risque de tachage. Compte tenu de leur fabrication artisanale, il arrive que les carreaux en ciment présentent des écarts dimensionnels assez importants. Ainsi, leur épaisseur peut varier de 1 à 1,5 mm environ. Pour obtenir une surface de contact suffisante entre le carreau et la colle (au moins 80 %), il est recommandé d'effectuer un double encollage ou d'appliquer la colle en couches moyennes ou épaisses. La plupart du temps, la colle est étalée à l'aide d'un peigne à colle de 6 à 10 mm.

Les carreaux devant être **positionnés et pressés à la main**. Il n'est en aucun cas autorisé d'utiliser un marteau, au risque de les briser. Les écarts sur la longueur et sur la largeur des carreaux étant généralement limités, ceux-ci peuvent être posés avec un joint mince (± 2 mm), ce qui met le motif en valeur.

Après la pose, ils doivent être **nettoyés** à l'eau claire dans les plus brefs délais. Vu la porosité relativement importante des carreaux en ciment ($\leq 10\%$), l'eau doit être régulièrement remplacée, afin d'éviter l'apparition de taches.

*Compte tenu de leur porosité élevée,
les carreaux en ciment doivent être imprégnés pour être protégés
de la pénétration de l'humidité et de la saleté.*



Jointoiment

Lorsque le carrelage est complètement sec, il peut être jointoyé. Pour ce faire, il convient de choisir un **mortier de jointoiment** adapté à la pierre naturelle et pouvant être appliqué sur une faible largeur. La mise en œuvre de joints pigmentés est à éviter, car ces derniers peuvent entraîner un tachage des carreaux.

L'excédent de mortier présent sur les carreaux doit être éliminé avec de l'eau claire fréquemment renouvelée. Les éventuelles efflorescences et les autres taches doivent être éliminées en ponçant légèrement la surface et/ou en utilisant un produit de nettoyage au pH neutre approprié (l'utilisation de produits de nettoyage acides est proscrite). Il est dès lors recommandé de demander conseil au fabricant des carreaux et/ou à un fabricant spécialisé dans les produits de nettoyage et de tester tout d'abord le produit sur un carreau qui n'a pas encore été posé et/ou sur un carreau situé à un endroit peu visible.

Traitement des carreaux

Compte tenu de sa porosité élevée, le revêtement doit être **imprégné** pour être protégé de la pénétration de l'humidité et de la saleté. Au moment de l'imprégnation, il faut veiller à ce que les carreaux soient complètement secs et propres. Pour vérifier si le carrelage est sec, une partie de celui-ci peut être recouverte, le soir venu, d'un film plastique maintenu à l'aide d'un ruban adhésif adéquat et non tachant. Le matin suivant, si des gouttes de condensation sont visibles sur la face inférieure du film, cela signifie que le sol est encore

Remarque

Les directives présentées dans cet article doivent être considérées comme des recommandations générales. Par conséquent, il est toujours conseillé de suivre les directives de pose spécifiques du fabricant de carreaux. Ainsi, certains fabricants recommandent d'imprégner les carreaux une première fois avant leur pose ou avant le jointoiment. Dans ce cas, le sol doit être complètement sec.

humide et qu'il faut donc attendre quelque temps avant d'imprégner les carreaux.

Le produit d'imprégnation doit être appliqué jusqu'à ce que les carreaux soient saturés. L'excédent de produit doit être immédiatement essuyé au moyen d'un chiffon sec pour éviter l'apparition de zones de teinte différente en surface.

Entretien

L'entretien périodique du sol s'effectue à l'aide de produits d'entretien spécifiques qui n'affectent pas le traitement de protection contre la pénétration de l'humidité et de la saleté dans le carrelage. Cette fois encore, l'utilisation de produits de nettoyage acides est à proscrire. ◆

